



FÉDÉRATION
DE
SQUASH
LUXEMBOURGEOISE

Luxembourg, le 5 mai 2020

Objet : Déconfinement graduel dans le domaine du sport – Protocole de sécurité et de santé

Monsieur le Ministre des Sports,

En réponse à la circulaire envoyée aux fédérations sportives en date du 29 avril 2020, la FSL vous présente les différentes mesures que nous souhaitons appliquer pour la reprise de notre sport dans les meilleures conditions de sécurité et de santé et dans les meilleurs délais. Le squash étant un sport d'intérieur et de contact nous envisageons des mesures strictes, à savoir :

- Matches interdits en compétition et en loisir,
- Entraînement à 2 joueurs maximum par court avec des exercices nécessitant un espace minimum de 2 mètres entre les joueurs,
- Entraînement avec 1 joueur et 1 coach en respectant les distances de sécurité,
- Réservation des courts à l'avance,
- Les joueurs viennent avec leurs balles,
- Mise à disposition de gel hydroalcoolique à l'entrée de chaque club et dans les parties communes,
- Désinfection journalière des locaux,
- Désinfection systématique du matériel,
- Fermeture des vestiaires (les joueurs se doucheront à leur retour à la maison),
- Les joueurs devront arriver au plus tôt 15 minutes avant leur heure de jeu et repartir au plus tard 15 minutes après,
- Respect des gestes barrières en tous lieux.

Nos 330 licenciés seront informés individuellement de ce protocole directement par leurs clubs.

La reprise de notre championnat n'est pas prévue avant la fin du mois de septembre. Cependant nous sommes très flexibles quant à une date de reprise réelle ainsi que sur le format de notre championnat avec par exemple une version allégée et écourtée du calendrier.

Veuillez agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de mes sentiments distingués.

Eric Pécheur
Président Commission Technique
Fédération de Squash Luxembourgeoise